



SYNDICAT MIXTE DU PAYS DU MANS

Marché Subséquent n° 1

Cahier des Clause Particulières (C.C.P) valant Acte d'Engagement (A.E)

Fondé sur l'Accord cadre multi-attributaire « Réalisation d'Audits
Energétiques sur une partie du territoire du Pays du Mans »

Maîtrise d'Ouvrage	Syndicat Mixte du Pays du Mans 40 rue de la Galère CS 51529 72015 LE MANS Cédex 2 Tel : 02.43.51.23.23 Courriel : jacqui.cullen@paysdumans.fr
Interlocuteur élu	M. Jean-Claude BOULARD, Président SM du Pays du Mans
Interlocuteurs administratifs	M. Matthieu GEORGET, Co-Directeur Mme. Jacqui CULLEN, Chargée de Mission Bâtiment-Energie-Climat
Comptable assignataire	Trésorerie Le Mans Ville
Date et heure limites de réception des offres :	
20 février 2017, 16h	

Sommaire

CHAPTIRE 1 : Objet du Marché Subséquent

1.1.	Objet du Marché.....	3
1.2.	Contenu du Dossier de Consultation.....	3
1.3.	Prestations attendues.....	3
1.4.	Organisation de l'étude	3
1.5.	Durée du Marché.....	3
1.6.	Présentation de l'offre du marché subséquent.....	4
1.7.	Jugement de l'offre.....	4
1.8.	Modalités de transmission de l'offre.....	4
1.9.	Conditions de facturation et modalités de règlement	5
i.	Modalités de facturation	5
ii.	Acomptes.....	5

CHAPTIRE 2 : Annexes

	Annexe 1 : Description des bâtiments à auditer	6
	Annexe 2 : Coordonnées – Maîtres d'Ouvrage des bâtiments.....	13

Chapitre 1 : Objet du Marché Subséquent

1.1. Objet du Marché

Le présent marché subséquent, conclu sur le fondement de l'accord-cadre « réalisation d'audits Energétiques sur une partie du territoire du Pays du Mans », a pour objet la réalisation de 7 audits énergétiques en Pays du Mans.

Ce marché subséquent est pris sur le fondement de l'accord-cadre « réalisation d'Audits Energétiques sur une partie du territoire du Pays du Mans », aux dispositions desquelles il est soumis.

1.2. Contenu du Dossier de Consultation

Le dossier de consultation du présent marché contient les pièces suivantes :

- Le présent Cahier des Clauses Particulières (C.C.P.) valant Acte d'Engagement et annexes (description des bâtiments à auditer, coordonnées des maîtres d'ouvrage des bâtiments),
- L'Annexe financières au Cahier des Clauses Particulières valant Acte d'Engagement.

1.3. Prestations attendues

Les prestations sont décrites à l'article 3 du Cahier des Clauses Particulières de l'accord-cadre « réalisation d'Audits Energétiques sur une partie du territoire du Pays du Mans ».

La prestation sera à réaliser d'après la méthodologie élaborée par le candidat dans la note méthodologique faisant partie intégrale de sa réponse à l'accord-cadre.

7 bâtiments sont à auditer dans le cadre de ce marché subséquent. La description détaillée des bâtiments figure dans l'annexe 1 de ce C.C.P valant acte d'engagement.

1.4. Organisation de l'étude

Le Pays du Mans pilotera le marché subséquent en tant que maître d'ouvrage. Les collectivités territoriales associées (maîtres d'ouvrage des bâtiments) seront à contacter directement par le titulaire pour l'organisation des visites et recueils d'informations à prévoir dans le cadre de la prestation.

L'ensemble des dates convenues avec les collectivités territoriales (date de visite, de réunion, de rendu d'audit) seront à communiquer au Pays du Mans.

En accord avec l'article 16 du C.C.P de l'Accord Cadre, en amont de l'achèvement du premier audit et de la présentation par le titulaire à la collectivité territoriale de son rapport d'audit, le Pays du Mans validera obligatoirement le format de ce rapport.

1.5. Durée du Marché

La durée prévisionnelle du marché est de 2 mois. Le calendrier de réalisation des audits est le suivant. Aucune dérogation à ce calendrier ne sera acceptée sans l'accord écrit du Pays du Mans et de la collectivité territoriale Maître d'Ouvrage du bâtiment.

Collectivité territoriale Maitre d’Ouvrage du Bâtiment	Bâtiment	Rendu du rapport final d’audit (date limite)
Ballon Saint Mars	1. Ancien dépôt communal à Saint Mars sous Ballon	15-mars-17
Montbizot	2. Cantine scolaire	15-mars-17
Champagné	3. Gymnase	04-avr-17
	4. Salle polyvalente	04-avr-17
	5. Ecole Jacques Prévert	11-avr-17
Sud Est du Pays Manceau	6. Salle spécialisée de gymnastique Ouranos (Parigné l’Evêque)	11-avr-17
Le Mans Métropole	7. Elémentaire Paul Langevin (Allonnes)	04-avr-17

1.6. Présentation de l’offre du marché subséquent

Le titulaire de l’accord-cadre devra produire une offre comprenant les pièces suivantes :

- Ce présent C.C.P. valant acte d’engagement, signé et cacheté,
- L’annexe financière au présent C.C.P. valant acte d’engagement, complété, signé et cacheté,
- Le certificat de qualification, valable pendant la durée de ce présent marché subséquent, indiquant que le candidat bénéficie d’une reconnaissance type « RGE » ou équivalent, en accord avec la condition de participation détaillé dans l’article 1.4 du règlement de consultation de l’accord-cadre « réalisation d’Audits Energétiques sur une partie du territoire du Pays du Mans ».

1.7. Jugement de l’offre

Le jugement de l'offre sera effectué par application du critère pondéré de la manière suivante :

<i>Critères</i>	<i>Pondération</i>
1- Prix des prestations	100%

Le marché subséquent sera attribué après analyse de l'offre et notifié au titulaire par le pouvoir adjudicateur. L'offre sera notée sur 20 points.

Il sera apprécié d’après l’annexe financière au C.C.P. valant acte d’engagement.

1.8. Modalités de transmission de l'offre

Les candidats transmettent leur offre sous pli cacheté, identifiant le titulaire de l’accord-cadre et portant les mentions :

Offre pour :
Audits Energétiques Pays du Mans
Marché d’étude
NE PAS OUVRIR

Ce pli devra être remis contre récépissé ou, s’il est envoyé par la poste par pli recommandé avec avis de réception postal, parvenir à destination avant la date et l’heure limites de réception des offres indiquées sur la page de garde du présent document et ce, à l’adresse suivante :

Syndicat Mixte du Pays du Mans
40, Rue de la Galère
CS 51529
72015 Le Mans Cedex 2

Les plis qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites précitées ainsi que remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus ; ils seront renvoyés à leurs auteurs.

1.9. Conditions de facturation et modalités de règlement

i. Modalités de facturation

Les factures ainsi que tous les éléments justificatifs sont adressés au Pouvoir Adjudicateur. Les factures doivent obligatoirement comporter, outre les mentions légales, les informations suivantes :

- références du présent marché subséquent et de l'accord-cadre,
- objet succinct du marché,
- date d'exécution des prestations,
- nature de la prestation,
- prix de la prestation détaillé par bâtiment.

ii. Acomptes

A la demande du Titulaire, un acompte de 20% peut être accordé suite à la remise des audits énergétiques des 2 premiers bâtiments du marché subséquent.

Fait à : Le Mans

Le :

Le titulaire du Marché

Le Président du Syndicat Mixte du Pays du Mans

Jean-Claude BOULARD
Sénateur de la Sarthe

Chapitre 2 : Annexes

Annexe 1 : Description des bâtiments à auditer

Bâtiment 1	
Bâtiment	Ancien dépôt communal à SAINT MARS SOUS BALLON - Bâtiment ancien face à la mairie
Usage du bâtiment	Usage actuel : Dépôt-atelier communal désaffecté ; Nouvel usage envisagé : salle de réunion.
Adresse exacte	1 rue François Nicolas SAINT MARS SOUS BALLON 72290 BALLON - SAINT MARS
Maitre d'Ouvrage	COMMUNE DE BALLON - SAINT MARS
Année de construction du bâtiment	BÂTIMENT ANCIEN (construction estimée XVIIème siècle)
Surface du bâtiment	(2 pièces de 6m et 2.5m de long sur 4.60m de large) Environ 40m²
Type de construction (étages)	RDC
Energie et mode de chauffage	Electricité : convecteurs
Etat des plans du bâtiment	Il n'existe pas de plans du bâtiment.
Travaux de réhabilitation déjà réalisés	Réfection intérieure des murs en pierres apparentes dans les années 1990.
Descriptif des travaux/ aménagements déjà prévus dans le cadre du projet de réhabilitation	Un changement d'usage est envisagé – transformer ce bâtiment en salle de réunion multi usages (commune, associations, salle accessible PMR, usage touristique...).
	Travaux envisagés en 2017 : Réfection de la toiture Isolation thermique des combles Création de deux puits de lumière Remplacement des deux portes Ouverture partielle de la cloison séparative en colombages et ciment.

Bâtiment 2	
Bâtiment	Cantine Scolaire
Usage du bâtiment	Restauration
Adresse exacte	12 rue Paillard Ducléré
Maitre d'Ouvrage	Mairie de Montbizot
Année de construction du bâtiment	1955
Surface du bâtiment	386m ²
Type de construction (étages)	Rdc
Energie et mode de chauffage	Chauffage Gaz
Etat des plans du bâtiment	La mairie possède des plans papiers du bâtiment
Travaux de réhabilitation déjà réalisés	1982 – extension des locaux 1992 – travaux isolation phonique 1995 – raccordement au réseau gaz de ville 2006 – étanchéité toit
Descriptif des travaux/ aménagements déjà prévus dans le cadre du projet de réhabilitation	Extension de la cantine avec mise aux normes de la sécurité des personnes, des normes sanitaires, les circulations PMR, l'ensemble des normes techniques, normes phoniques et conformité électricité. Travaux à réaliser courant 2017.

Bâtiment 3	
Bâtiment	Gymnase
Usage du bâtiment	Sportif
Adresse exacte	Rue Léopold Gouloumes, Champagné
Maitre d'Ouvrage	Commune de Champagné
Année de construction du bâtiment	1984 gymnase Jean Rondeau 1999 dojo 2016 salle Nathalie MAUCLAIR
Surface du bâtiment	2170m ²
Type de construction (étages)	R+1
Energie et mode de chauffage	Gaz (radiant) en salle de sport + CTA électriques (vestiaires)
Etat des plans du bâtiment	La mairie a des plans papiers du bâtiment.
Travaux de réhabilitation déjà réalisés	Chaufferie + CTA Isolation et bardage pignon ouest
Descriptif des travaux/ aménagements déjà prévus dans le cadre du projet de réhabilitation	Rénovation lourde du gymnase prévue en 2018

Bâtiment 4	
Bâtiment	Salle polyvalente
Usage du bâtiment	Réunion/spectacle/repas dansant
Adresse exacte	Rue Léopold Gouloumès, Champagné
Maitre d'Ouvrage	Commune de Champagné
Année de construction du bâtiment	1990
Surface du bâtiment	800
Type de construction (étages)	RDC
Energie et mode de chauffage	Gaz (CTA) + radiateurs
Etat des plans du bâtiment	La mairie a des plans papiers du bâtiment.
Travaux de réhabilitation déjà réalisés	2014 : isolation rampant sud et chaudière 2016 : isolation plafond couloir + sanitaires + bar
Descriptif des travaux/ aménagements déjà prévus dans le cadre du projet de réhabilitation	Réfection de la salle principale et de la petite salle. Projet d'agrandissement pour 2018. Stockage gradins mobiles.

Bâtiment 5	
Bâtiment	Ecole Jacques Prévert
Usage du bâtiment	Scolaire
Adresse exacte	Rue Léopold Gouloumès, Champagné
Maitre d'Ouvrage	Commune de Champagné
Année de construction du bâtiment	1972
Surface du bâtiment	1050m ²
Type de construction (étages)	RDC
Energie et mode de chauffage	Gaz (radiateurs)
Etat des plans du bâtiment	La mairie a des plans papiers du bâtiment.
Travaux de réhabilitation déjà réalisés	Chaudière 2007 Réseau chauffage 2014 Isolation classe et couloir 2012 / 2013 ITE en 1991
Descriptif des travaux/ aménagements déjà prévus dans le cadre du projet de réhabilitation	Rénovation façade Ventilation classe

Bâtiment 6	
Bâtiment (nom du bâtiment)	Salle spécialisée de gymnastique Ouranos
Usage du bâtiment	Sportif
Adresse exacte	Impasse Louis Couturier, rue de Chateauroux, 72250 Parigné l'Eveque
Maitre d'Ouvrage	CDC SUD EST DU PAYS MANCEAU
Année de construction du bâtiment	2003
Surface du bâtiment	Shob 2800 m2
Type de construction (étages)	R+1
Energie et mode de chauffage	Radians et chauffage centrale gaz de ville CTA
Etat des plans du bâtiment	La Communauté de Commune a des plans papier du bâtiment.
Travaux de réhabilitation déjà réalisés	Non
Descriptif des travaux/ aménagements déjà prévus dans le cadre du projet de réhabilitation	Problèmes identifiés et à résoudre : Problème de froid au niveau des puits (couloir) de lumière au-dessus des escaliers donnant accès aux tribunes. Passage d'air froid dans les tribunes face à l'entrée. Entrée d'air entrée principale.

Bâtiment 7	
Bâtiment	Elémentaire Paul Langevin à Allonnes (LMM)
Usage du bâtiment	scolaire
Adresse exacte	BOULEVARD DE VENDEE 72700 ALLONNES
Maitre d'Ouvrage	Le Mans Métropole
Année de construction du bâtiment	Années 70
Surface du bâtiment	1469 m ² utiles
Type de construction (étages)	RDC
Energie et mode de chauffage	Chauffage urbain, diffusion par radiateurs
Etat des plans du bâtiment	plan PDF 2007 -relevé Dwg+ DOE Couloir de liaison 2013 (Chantal) sur allplan.
Travaux de réhabilitation déjà réalisés	Couvertures : 1996 étanchéité sur toiture terrasse - 2011 révision partielle
Descriptif des travaux/ aménagements déjà prévus dans le cadre du projet de réhabilitation	Réfection globale étanchéité + isolation Menuiseries + volets roulants + ITE Système de chauffage mono tubes à revoir

Annexe 2 : Coordonnées – Maîtres d’Ouvrage des bâtiments

Bâtiment 1

Collectivité :	Commune de Ballon Saint Mars
Personnes référente(s) :	Monsieur Jean-Louis ALLICHON (maire délégué Saint Mars sous Ballon)
Téléphone :	02 43 27 30 16 ; 07 80 38 70 16
Email :	jl.allichon@ballonsaintmars.fr

Bâtiment 2

Collectivité :	Commune de Montbizot
Personnes référente(s) :	Madame Fleury (secrétaire générale)
Téléphone :	02 43 27 60 44
Email :	sgeneral@mairiemontbizot.fr

Bâtiments 3 à 5

Collectivité :	Commune de Champagné
Personnes référente(s) :	Madame Dominique DELHEZ
Téléphone :	02.43.89.57.53.
Email :	service.technique@ville-champagne.fr

Bâtiment 6

Collectivité :	CDC SUD EST DU PAYS MANCEAU
Personnes référente(s) :	Madame Karine LEROY
Téléphone :	0243400616
Email :	kleroy@sudestmanceau.com

Bâtiment 7

Collectivité :	Le Mans Métropole
Personnes référente(s) :	Monsieur Valentin GUBIAN
Téléphone :	02-43-47-48-33
Email :	valentin.gubian@lemans.fr